COMPTE RENDU

Comité Consultatif des MSMA

Jeudi 15 décembre 2022

ORDRE DU JOUR

- **Bilan 2022 :**
  - Point sur la rencontre du 6/10/2022
- **Actualité :**
  - Point de situation sur le dispositif Expérimental EQUIP'ADDICT MSMA
- **Perspectives 2023**
  - Journée régionale 2023
  - Comité Consultatif
- **Questions diverses**

Il est tout d'abord important de rappeler la différence entre le Comité Consultatif et le Copil

Le Comité consultatif :

- ✓ Est composé de tous les professionnels des Microstructures Addictions quel que soit leur fonction.
- ✓ **Les objectifs principaux** :
  Efficience du dispositif des MSMA
  Permettre la rencontre et les échanges de pratiques entre professionnel
  Valorisation des spécificités territoriales
  Définir des thématiques et proposer des interventions à des membres extérieurs : ARS, CNRMS, Evaluateur, spécialistes ….

Le Copil :

- ✓ Est composé des membres du Comité Consultatif souhaitant travailler sur l'élaboration de la journée régionale
- ✓ **Les objectifs principaux** :
  Définir les objectifs et thématiques de ce projet
  Garantir son bon fonctionnement : son avancée et la réalisation des objectifs

- ## Bilan 2022 :

  - ✓ **Point sur la rencontre du 6/10/2022 :**

Retrouver toutes les informations relatives à la rencontre :
https://2pao.fr/mediatheque/programme-1ere-rencontre-des-msma-2022/

Résumé du questionnaire de satisfaction : satisfaction globale de la journée à 94 %
Animation des tables rondes : l'objectif exprimé dès le départ par les membres du Copil, était d'avoir un moment interactif entre les différents professionnels des différentes MSMA qui ont peu d'occasion de se rencontrer en présentiel.

Les sujets et l'animation des deux tables rondes ont été appréciés, des intervenants de qualité et de nombreux échanges interactifs, les professionnels sont repartis satisfaits.
Cette 1ère rencontre des MSMA en Occitanie a répondu pleinement à la demande initiale exprimée par les professionnels
Organisation logistique : 78% des participants ont été satisfait de la logistique :
Carcassonne lieu central en Occitanie avec un accès facile (autoroute, train)
Salle et matériel audio
Pour les 22% de moyennement ou pas satisfait :
Les horaires sont à revoir
Prévoir un repas pour favoriser les échanges et créer du lien entre professionnels ;
De plus, de petits groupes de réflexion pour favoriser les échanges sur les différentes pratiques de chacun seraient plus appréciables

Amélioration de votre Pratique :
58% des participants estiment que leur pratique sera modifiée à la suite des interventions et des échanges.

Un temps de formation en début de journée, il reste à définir
Suite à ces retours ,2PAO à décider d'organiser une 2ème rencontre des MSMA toujours en présentielle et sur une journée le jeudi 5 octobre 2023.

Le 1er copil d'organisation aura lieu en visio le 24 janvier 2023 de 13h00 à 14h30

- **Actualité :**

Point de situation sur le dispositif Expérimental EQUIP'ADDICT MSMA
L'objectif de 30 MSMA en Occitanie est réalisé avec au moins 1 MSMA dans chaque département.
Fin octobre 2022 ,930 patients sont accompagnés en MSMA. L'objectif était de 705 patients à fin 2022.
Laurence Gomez de l'ARS remercie l'ensemble des professionnels pour leur implication.

Dernière année de l'expérimentation
Sur les 5 régions engagées, l'Occitanie a été la première à inclure le dispositif soit le 1er juillet 2020 et 6 mois avant les autres régions. Dans la perspective, de faciliter l'évaluation, l'Occitanie a demandé d'être alignée sur le même calendrier que les autres régions soit au 31/12/2023.
L'arrêt des inclusions des nouveaux patients sera au 30/09/2023.
Si le passage dans le droit commun est acquis, il y aura une période transitoire qui peut aller jusqu'à 18 mois, afin de finaliser les modalités du dispositif dans le respect de la réglementation d'où la continuité des suivis en 2024 ;

Evaluation intermédiaire :
A montré l'intérêt du dispositif en pointant toutefois quelques anomalies.
Difficulté sur le logiciel Maïa et de la complétude sur ce logiciel.
Il a été demandé à la CNRMS, une nouvelle version du logiciel simplifié prévue pour mi-janvier
Tous les nouveaux patients devront être saisis dans la nouvelle version à compter de 2023. Pas de rétroactivité.
Echange entre participants : beaucoup d'indices sont inadaptés.
Normalement, possibilité d'extraire les données depuis MAIA pour aider à faire le rapport d'activités.
Toutefois ces données sont-elles fiables ? De nombreux professionnels ne les ont pas saisies en totalité.
Les professionnels ont jusqu'au 30/01 pour compléter le rapport d'activités.
Il permettra d'apporter des éléments complémentaires notamment pour l'évaluation.

Il est important que chacun se mobilise pour saisir les données sanitaires et d'activités entre le 1er janvier et le 30 juin 2023, qui seront nécessaires aux évaluateurs pour démontrer l'intérêt des MSMA.

Formation :
L'ARS Occitanie, a sollicité la Fédération Addiction et l'association Addictions France pour proposer un parcours de formation complémentaire aux professionnels des MSMA. Ses formations sont gratuites et ouvertes à tous les professionnels exerçant actuellement en MSMA. :

3 intervenants : Naïra Méliava (psychologue), Guillaume Jeanne (médecin), Nathalie Philippe (travailleuse sociale)

Dates de la formation 2023 et Thématiques :

- ✓ Module 1 : mardi 21 mars de 12h30 à 14h : troubles anxieux et dépressifs (focus alcool)
- ✓ Module 2 : vendredi 24 mars de 12h30 à 14h : troubles du sommeil et addiction (focus cannabis)
- ✓ Module 3 : lundi 27 mars de 12h30 à 14h : psycho-traumatisme et conduites addictives
- ✓ Module 4 : vendredi 31 mars 13h à 14h : échange et apports complémentaires

La 2 PAO a fait parvenir l'inscription et le programme à tous les professionnels dès que possible.

Si ces modules répondent aux attentes, possibilité d'envisager d'autres formations.

- ## Perspectives 2023

- ✓ Après le succès de la 1ère rencontre des MSMA en 2022, les professionnels ont souhaité la reconduire en 2023, sur une journée
- ✓ La 2ème rencontre des MSMA aura lieu le jeudi 5 octobre 2023.
- ✓ Afin d'organiser au mieux cette journée et de répondre aux attentes de tous, la 2 Pao s'appuiera sur les membres du COPIL.
- ✓ Continuité du comité consultatif et de l'animation des 30 MSMA.
- ✓ Réflexion sur les modalités de l'éventuel passage dans le droit commun

Ci-joint calendrier des rencontres :

Prochaine réunion : 1er COPIL le 24 janvier 2023.

2PAO – Plateforme Professionnelle Addiction Occitanie
11 rue des Novars - 31300 Toulouse
05 34 55 97 75 - contact@2pao.fr
www.2pao.fr